

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Le Chef d'Agence Solidarités Côte-d'Or

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

**Adjoint au Chef d'Agence,
en charge de l'Espace Solidarités Côte-d'Or SEURRE**

Grade et filière	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF classe exceptionnelle ou CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF ou CONSEILLER SUPERIEUR SOCIO-EDUCATIF ou ATTACHE ou ATTACHE PRINCIPAL / MEDICO-SOCIALE ou ADMINISTRATIVE
------------------	--

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	Agence Solidarités Côte-d'Or	Espace Solidarités Côte-d'Or	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Action médico-sociale territorialisée	Beaune	Seurre	28 Rue du Stade	SEURRE

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein de l'Agence, de la Direction Action Médico-sociale territorialisée
- Avec les autres Directions du Pôle : Direction Parentalité, Enfance, Culture, Sports, Direction de l'Accompagnement à l'Autonomie, Mission Aide au Pilotage,
- Avec les autres Pôles : Direction Développement Ressources Humaines et Relations Sociales, Pôle Aménagement et Développement des Territoires, Pôle Ressources

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? OUI

Nombre de personnes directement encadrées : 5 agents

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? OUI

Nombre de personnes encadrées fonctionnellement : 6 agents

B) Relations externes

- Élus locaux
- Communes et regroupements communaux
- Services Préfectoraux et services déconcentrés de l'État
- Établissements hospitaliers et partenaires médicaux
- Caisses de retraite et sécurité sociale
- Associations et établissements publics et privés dans les domaines éducatifs, judiciaires, sociaux et d'insertion professionnelle

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Au sein du Pôle Solidarités, sous l'autorité du Chef d'Agence de BEAUNE, son Adjoint exerce, en complémentarité avec lui, les fonctions de direction de l'Espace Solidarités Côte-d'Or SEURRE dans toutes ses composantes administratives, techniques, financières et managériales.

A ce titre :

1. Au côté du Chef d'Agence, anime et pilote l'Espace, apporte un appui, voire une expertise, dans le portage et la mise en œuvre des politiques départementales relevant du Pôle Solidarités, en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service,
2. Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarités Côte-d'Or en tant que membre de l'équipe d'encadrement,
3. Assure la référence technique dans son champ d'intervention pour les professionnels de l'Espace de SEURRE,
4. Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarités Côte-d'Or BEAUNE et les organismes extérieurs.

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

Sous la responsabilité du Chef de l'Agence,

1. Pilote et anime l'Espace Solidarités Côte-d'Or SEURRE en favorisant la responsabilisation et la reconnaissance des agents, la fiabilité des actes produits et la réactivité du service :

- Représente, le cas échéant, le Responsable d'Agence dans certaines réunions de travail (réunions de direction, réunions partenariales, réunions inter pôles,...) ;
- Participe à la déclinaison des orientations stratégiques et des priorités définies par le Pôle Solidarités et la DAMST ;
- Coordonne les activités de l'Espace pour assurer le soutien aux équipes et la continuité du service rendu à l'usager, et s'assure de la complémentarité de l'encadrement technique sur tous les champs d'intervention ;
- Participe à la bonne circulation et appropriation de l'information au sein de l'Agence et des Espaces, est garant de la réactivité et de la qualité du service rendu ; pour ce faire, organise et anime les réunions d'Espace, met en place l'organisation matérielle adaptée, assure les signatures, y compris les aides financières à la personne dans le cadre des délégations données ;
- Est amené à porter des projets pour l'Espace, pour l'Agence ou des projets transversaux dont il assure le management opérationnel et l'évaluation ;
- Est acteur de l'évaluation des politiques dont l'Agence a la charge, sous l'impulsion du Chef d'Agence ;
- Est force de proposition pour faciliter l'adaptation des politiques dont l'Agence a la charge ;
- Participe au suivi budgétaire (enveloppes d'aides financières territorialisées, préparation en dépenses et recettes des budgets des actions collectives) ;
- Contribue à la valorisation des missions du Conseil Départemental en participant aux actions de communication sur les missions médico-sociales territorialisées ;
- Conduit les évaluations des collaborateurs de l'Espace(s) et de certains professionnels spécifiques intervenant sur la totalité de l'Agence, peut participer aux recrutements.

2. Contribue au bon fonctionnement de l'Agence Solidarités Côte-d'Or en tant que membre de l'équipe d'encadrement :

- Participe aux réunions de l'équipe d'encadrement et des équipes de l'Agence conviées par le Chef d'Agence ;
- Participe avec les autres Adjointes au Chef d'Agence de l'Agence à la définition des objectifs de travail des équipes en vue d'assurer la cohérence et la continuité du service public sur le territoire de l'Agence ;
- Propose toute adaptation ou évolution visant à l'amélioration de la qualité des services ;
- Relais les points de vue des collaborateurs en équipe d'encadrement.

3. Assure la référence technique dans son champ d'intervention pour les professionnels de l'Espace, et le cas échéant, celle d'un ou plusieurs dispositifs pour les professionnels de l'Agence :

A ce titre :

- Assure la coordination des activités en apportant, notamment, une expertise technique aux agents nécessaire à la fiabilité des actes et à l'harmonisation des pratiques ;
- Garantit l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets d'accompagnement des usagers ; représente le premier niveau de recours vis-à-vis de l'utilisateur ;
- Oriente et appuie le travail des professionnels dans le sens des objectifs posés, en transversalité, à travers l'expertise, le conseil technique et l'animation de réunions ;
- Participe, organise et/ou anime les instances techniques dans son champ d'intervention ;
- Contractualise, le cas échéant, directement avec les usagers,
- Vérifie la pertinence des pratiques en conformité avec les procédures et les référentiels professionnels ;
- Participe aux réunions organisées par les services centraux, contribue à la réalisation des objectifs posés et propose des adaptations ;
- Apporte, le cas échéant, un conseil technique auprès des professionnels extérieurs au Conseil départemental.

4. Contribue au partenariat entre l'Agence Solidarités Côte-d'Or et les organismes extérieurs :

- Participe à l'élaboration des projets sociaux de territoire, définis au niveau de l'Agence ;
- Implique les professionnels dans ce partenariat local ;
- Propose et construit avec les professionnels de l'Espace et, le cas échéant, les partenaires, des actions collectives permettant d'impliquer les usagers.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- Seconde le Chef d'Agence et assure, en complémentarité des autres Adjoints, sa suppléance en cas d'absence.
- Déplacement sur l'ensemble du territoire départemental.
- Organisation propre à l'Agence :
 - assure la référence technique sur le champ d'intervention Enfance et Insertion,
 - assure la mise en place et le suivi des mesures d'Aide Educative à Domicile sur le territoire de son Espace et à ce titre assure l'encadrement technique et hiérarchique des travailleurs sociaux chargés de ces mesures,
 - assure la référence technique des travailleurs sociaux chargés des mesures d'admis à l'Aide Sociale à l'Enfance pour l'ensemble de l'Agence (présence physique ponctuelle sur les Espaces Beaune et Gevrey-Chambertin) ; à ce titre, il assure l'ensemble des commissions techniques Protection en lien avec le délégué Aide Sociale à l'Enfance,
 - assure la référence technique de l'intervenant familial de l'agence.

Connaître les mesures de prévention et de protection

Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant

Formuler des avis pour l'établissement d'un plan de prévention

Réagir avec pertinence aux situations d'urgence et savoir adapter la réponse

Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux

Mettre en place les Projets Personnalisés de l'Enfant

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Organiser la mise en œuvre des actions dans le cadre des politiques confiées
Définir des objectifs et des indicateurs de performance pour le service et mettre en œuvre des dispositifs de suivi
Organiser et garantir le travail en transversalité
Créer et entretenir un réseau de contact et de partenariat
Planifier et contrôler les activités au sein de l'équipe
Sécuriser les actes et les procédures administratives
Organiser et adapter la circulation des informations
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe
Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire
Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation (objectifs, formation, fiche de poste...) et être responsable de la bonne application des dispositifs RH en vigueur dans la Collectivité

COMPÉTENCES SPECIFIQUES
Mettre en œuvre les méthodes et outils du management par projets et objectifs
Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire, le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée
Décliner à son niveau la démarche de conduite du changement défini au niveau supérieur
Utiliser les applicatifs métiers
Préparer et animer des réunions de groupes importants et/ou pluridisciplinaires
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Garantir l'application des règles d'éthique et la déontologie en travail social
Mesurer les enjeux d'une approche territoriale des politiques publiques et les décliner à partir d'un diagnostic social et d'un projet social de territoire, en s'appuyant sur l'analyse des indicateurs sociaux
Garantir le traitement des situations individuelles (conseil technique aux équipes, évaluation, animation des instances de décisions)
Garantir la sécurité des usagers et des agents en mettant en œuvre une organisation adaptée